

LES CRITÈRES D'ENTRÉE

- Avoir au moins 60 ans (pour toute personne ayant moins de 60 ans, il conviendra de réaliser une dérogation pour répondre aux besoins du territoire).
- Avoir un handicap compatible avec la vie en collectivité.
- Le résident accueilli dans cette structure doit répondre à un besoin de soins (soins médicaux, soins de nursing...).
- La capacité des résidents à accéder aux activités récréatives proposées dans le service est un préalable. De plus, une certaine mobilité sera nécessaire.



ADMISSION

Un dossier d'admission doit être constitué sur le site **VIA TRAJECTOIRE** :

- Tapez «www.viatrajectoire.fr»
- Cliquez sur «Espace Particulier»
- Composez votre dossier

Lorsqu'une place est disponible, une visite de la chambre et des locaux communs est organisée par le cadre de santé.

NOUS CONTACTER

POUR LES DEMANDES D'ADMISSION
DE VOTRE PROCHE, VEUILLER CONTACTER LA CEL-
LULE DE COORDINATION DES ADMISSIONS

02.41.46.24.06
cellule-ghp6@lyshyrome.fr

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES,
VEUILLER CONTACTER LES ÉTABLISSEMENTS

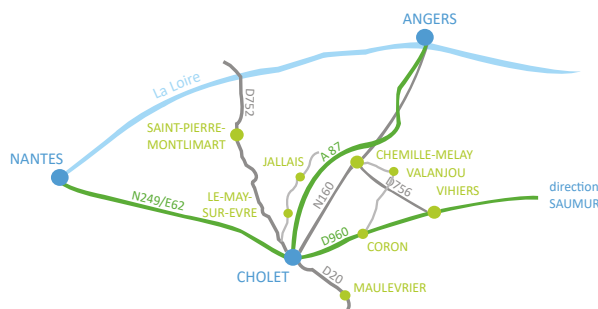
CHI LYS HYROME

Site de Chemillé (siège social)

6 rue Saint Gilles
CHEMILLE
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
Tél. 02 41 46 24 24
Fax 02 41 46 24 25

Site de Vihiers

1516 rue Nationale
VIHIERS
49310 LYS-HAUT-LAYON
Tél. 02 41 46 24 24
Fax 02 41 75 09 46



courriels : admissionschemille@lyshyrome.fr
admissionsvihiers@lyshyrome.fr

Site Internet : www.chi-lyshyrome.com



Partenaire du

UPHA

Unités pour Personnes
Handicapées Vieillissantes

Centre Hospitalier Intercommunal LYS HYRÔME



21 places
Résidence Les Trois
Grandes Dames
SITE DE CHEMILLÉ



15 places
Résidence
Boissavary
SITE DE VIHIERS

Mise à jour plaquette CHI Lys Hyrôme - Septembre 2021

**REJOIGNEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX
SOCIAUX**



Etablissements partenaires du GHP6



LES OBJECTIFS

Améliorer ou maintenir son fonctionnement sensoriel, son autonomie dans la réalisation des activités de la vie quotidienne, ses fonctions cognitives, en particulier l'orientation dans l'espace et dans le temps, ses mémoires, ses interactions sociales, la qualité des relations familiales et améliorer l'image ou la perception que la personne a d'elle-même.

L'ÉQUIPE

Intervention et coordination de professionnels aux compétences diverses : médecin, IDE, AS et ASH, ergothérapeute, activités physiques adaptés, coordinatrice de vie sociale...



LES ACTIVITÉS

Des activités ponctuelles : cuisine, bricolage, balades, sorties au marché, séjours à la mer et à la campagne, bowling, sorties au restaurant, spectacles, chorales, activités intergénérationnelles...

Des activités collectives ou individuelles proposées quotidiennement : éphéméride, lecture du journal, écriture, activités mémoire, jeux de société ...



LES LOCAUX

- **Un espace de vie** où la vie sociale est organisée autour d'activités de la vie quotidienne.

- **Des espaces privatifs :** une chambre considérée comme le domicile du résident.

- **Des espaces extérieurs**

